

# L'art, thérapie des ex-psychiatrisés

Paul Cauchon

APRÈS des décennies d'enfermement entre quatre murs psychiatriques des hommes, des femmes tracent sur une feuille vierge les couleurs de leurs angoisses, de leurs peurs, de leurs espoirs, et ces couleurs éclatent ces jours-ci à la Maison de la culture Mercier dans Pointe-aux-Trembles.

« Ils ont de la difficulté à trouver les mots pour exprimer leur souffrance, explique Suzanne Hamel, spécialiste en art thérapie. Ce qui me frappe surtout dans leurs œuvres, c'est la couleur, une couleur brillante, vivante, violente, la couleur qui traduit l'intensité de leurs émotions... »

Ce projet expérimental est né il y a trois ans à l'initiative de la Fondation québécoise des maladies mentales, avec l'organisation une fois par semaine à l'hôpital Louis-H.-Lafontaine (dans une cuisine d'emplois ! ) d'ateliers en art thérapie.

Le résultat s'avère tellement exceptionnel que l'exposition présentée à la Maison de la culture a été invitée par une galerie de New York et par un musée consacré à l'art brut à Neuilly, près de Paris, le Musée L'Aracine.

De plus, la Fondation annonce l'ouverture prochaine de nouveaux ateliers de thérapie par l'art qui se tiendront dans un centre commercial de Pointe-aux-Trembles, où plusieurs malades et ex-malades ont l'habitude d'errer, et on annonce aussi la création d'un nouvel organisme, la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec, qui veut assurer l'essor des arts visuels auprès de cette clientèle.

Le nouvel organisme est dirigé par Lorraine Palardy, directrice de la Galerie Frederic Palardy et présidente de l'Association des galeries d'art contemporain, et veut aussi constituer une collection des travaux, tout en rêvant d'installer à

Montréal un Musée de l'art brut, qui pourrait être situé dans une tour de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine.

Pour le docteur Yves Lamontagne, psychiatre et président de la Fondation des maladies mentales, il est clair que les ex-psychiatrisés ont un grand besoin de combattre l'ennui, la solitude et l'isolement, de se socialiser, se redécouvrir, se sentir valorisés, s'intégrer à la communauté.

Suzanne Hamel, spécialiste en art thérapie (une formation qui se donne maintenant à l'Université Concordia à Montréal) explique que ce type de thérapie permet aux patients de « s'exprimer symboliquement » et de leur apprendre « un nouvel outil de communication ».

« Au début, aucun critère esthétique ne joue, il s'agit de s'exprimer, et plusieurs patients veulent conserver leurs œuvres confidentielles parce qu'elles comportent un but thérapeutique », ajoute-t-elle. Mais avec le temps on se rend compte que peuvent naître des œuvres très fortes, étonnantes, issues de l'intérieur et qui ne relèvent d'aucune tradition artistique, qui ne se posent aucunement dans la lignée de quelque chose ou contre quelque chose.

« Je les encourage à faire des choix, ajoute Mme Hamel, des choix de couleurs, de matériel. Au début, ils sont perdus, ils ne savent pas, ils n'ont plus le sens de l'initiative ».

Mais l'art thérapie peut amener des patients à des cheminements personnels très forts, comme c'est le cas pour Romain Peuvion, malade depuis des décennies, ou encore Lizette Jean, enfermée pendant 34 ans et qui, depuis 14 mois, vit maintenant de façon autonome en appartement... »

« On tente de transformer les pulsions destructrices en une œuvre qui a un sens, ajoute Suzanne Hamel. L'Art, c'est une transformation ».

Cette exposition d'œuvres est actuellement greffée à une autre exposition, « Une ville dans la ville », qui

est présentée depuis le mois d'avril et qui se termine bientôt.

« Une ville dans la ville » porte bien son nom puisqu'elle retrace l'histoire de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine, ex-Saint-Jean-de-Dieu.

On n'a pas idée de ce que représentait Saint-Jean-de-Dieu au début du siècle. Mis en place par les Soeurs de la Providence, l'établissement qui ouvrait ses portes en 1875 était détruit par le feu en 1890 et rapidement reconstruit.

Municipalité autonome dès 1897 (et ce jusqu'à 1981 ! ) Saint-Jean-de-Dieu, c'était la Cité Gamelin, qui possédait sa propre population (7143 personnes en 1949 et 12 familles y vivant en permanence), son propre service de police et de pompiers, ses guérites de contrôle à l'entrée, symbole d'une frontière entre « leur » réalité et « la nôtre ».

Située en pleine campagne avant que la ville ne vienne la rejoindre, Saint-Jean-de-Dieu possédait aussi un tramway intérieur, était régulièrement sujette à des inondations (on peut voir des photos montrant une circulation de chaloupes autour des pavillons ! ), possédait sa propre ferme, ses potagers... »

Car c'était l'époque où l'on traitait les aliénés « au grand air », une des méthodes thérapeutiques alors privilégiée, un peu avant l'hydrothérapie, qui consistait à soumettre le corps du patient à l'eau froide et à l'eau chaude. Méthodes qui ont ensuite laissé place aux électrochocs, puis aux drogues dans les années 50.

L'art thérapie fait maintenant partie d'un ensemble d'alternatives permettant de chercher le point de contact libérateur chez le patient, après la grande mode de la désinstitutionnalisation où l'on a cru qu'on pouvait ouvrir toutes grandes les portes des institutions sans assurer de suivi particulier... »

L'exposition de la Maison de la culture Mercier se termine dimanche prochain.



Une création spectaculaire de Lisette Jean. Après 34 ans d'internement.

PHOTO JACQUES NADEAU

## Un rapport du CRTC confirme l'effet d'entraînement de la violence à la télé

OTTAWA (PC) — Un rapport du personnel du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes établit un lien entre la violence à la télévision et la violence dans la société, et le CRTC prendra des mesures pour réduire la diffusion d'émissions comportant des scènes de violence gratuite au petit écran.

L'annonce du CRTC survient dans la foulée d'une étude commandée par le gouvernement du Québec, qui révèle que l'impact du visionnement d'émissions de télévision sur la famille a été sous-estimé et que l'ensemble des pays occidentaux se préoccupent de l'impact de la violence à la télé.

Le président du CRTC, M. Keith Spicer, a annoncé hier une campagne visant à rendre inacceptable aux Canadiens la violence à la télé-

vision. Le CRTC demandera également aux provinces de censurer les vidéos à teneur violente offerts en location dans les clubs vidéo, et s'efforcera aussi de travailler de concert avec les diffuseurs pour les inciter à modifier leur programmation.

M. Spicer a cependant admis que le CRTC ne peut rien contre la violence dans les émissions américaines diffusées au Canada, mais il espère susciter dans la population en général un sentiment d'opposition à la violence au petit écran, qui la rendra inacceptable. Il ne s'agit pas de censurer les émissions, a-t-il souligné. Le censeur ultime, ce sont les citoyens, qui peuvent changer de poste lorsqu'ils voient des scènes de violence, a-t-il dit.

Après avoir reçu de nombreuses plaintes, le CRTC a entrepris, il y a un an, de résumer plus de 200 études

scientifiques sur la violence à la télévision et ses effets sur l'agressivité et les comportements anti-sociaux.

« Le rapport conclut qu'il existe un lien, quoique pas nécessairement de cause à effet, entre la violence télévisée et la violence dans la société, mais le bon sens nous indique aussi que ce doit être vrai », a indiqué M. Spicer.

M. Spicer espère que cette position encouragera la jeune Virginie Larivière, une Québécoise de 13 ans qui a lancé une pétition contre la violence après le viol et l'assassinat de sa sœur de 11 ans, plus tôt cette année.

La pétition réclame du premier ministre Brian Mulroney qu'il légifère pour obliger les stations de télévision à réduire graduellement le contenu violent de leur programmation.

## L'éducation des adultes en péril ?

### Dix ans après la Commission Jean, l'Institut canadien d'éducation aux adultes anime la réflexion

Caroline Montpetit

DISPARITÉ des clientèles, incohérences du système, difficultés d'orientation, sous-financement, tels sont les problèmes identifiés dans le secteur de l'éducation des adultes lors d'une journée d'étude organisée par l'Institut canadien d'éducation des adultes, hier à Montréal.

Dix ans après la Commission Jean sur l'éducation des adultes, ce secteur de formation se trouve aujourd'hui contraint d'offrir des services pré définis à une clientèle extrêmement hétérogène, composée à la fois de jeunes décrocheurs, de chômeurs et d'assistés sociaux, de travailleurs de longue date en quête de recyclage, d'immigrants nécessitant une formation en langue, ou d'étudiants de tous les ordres d'enseignement terminant des cours d'appoint.

Dans un avis intitulé « Accroître l'accessibilité et garantir l'adaptation », et lancé au cours de la journée d'hier, le Conseil supérieur de l'éducation assoit un bilan de 113 pages sur l'éducation des adultes, qui retrace les difficultés des secteurs des adultes de tous les ordres d'enseignement.

Le Conseil identifie notamment des paradoxes entre la nécessité d'offrir une formation courte à certains adultes, en même temps qu'une formation suffisamment qualifiante pour répondre aux besoins du mar-

ché du travail.

Selon les participants aux divers ateliers tenus au cours de la journée, les programmes d'éducation sont chargés d'une clientèle extrêmement lourde de chômeurs et d'assistés sociaux, dont l'avenir académique demeure douteux, même au plan des exigences de base de niveau secondaire.

Cette clientèle est orientée vers le secteur des adultes par les programmes d'assurance-chômage et de bien-être social des gouvernements fédéral et provincial.

« Dans certains cas, ils sont tout simplement obligés de suivre des cours pour augmenter leurs prestations de bien-être social. Certains ont la volonté de suivre ces cours, d'autres ne l'ont tout simplement pas », de poursuivre Gabrielle Ciesielski, d'Enjeu et Environnement Jeunesse.

« Certaines personnes sont bernées d'avance, soutenait pour sa part Christian Payeur, de la Centrale de l'enseignement du Québec. On leur dit, dans le cadre d'un programme donné, qu'elles peuvent acquérir une formation à partir d'une 3ème secondaire, mais quand vient le temps de choisir, les employeurs prennent inévitablement les gens qui sont les plus scolarisés ».

Par ailleurs, soulignait-on dans les ateliers, les diplômés du secteur des adultes, en nombre sans cesse croissant de l'avis du Conseil supérieur, n'ont pas la même reconnaissance

que les gens issus du secteur des jeunes, auprès de certaines institutions collégiales et universitaires.

« Dans certains cégeps, ils se font dire qu'ils devraient retourner suivre des cours de sciences au secteur des jeunes », de soutenir Frédérique Voyer, du Centre Saint-Michel, qui participait aux ateliers.

Au plan du financement et de l'élaboration des programmes, l'éducation des adultes est déchirée entre deux leaders, soient le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, et les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec.

L'orientation des élèves vers des programmes de formation professionnelle très pointue menace la mission de formation fondamentale du secteur des adultes, ajoute-t-on. Inversement, les exigences académiques constituent des barrières de taille pour les travailleurs sans formation aucune qui désirent tout simplement trouver un emploi dans n'importe quel secteur.

« Actuellement, la formation professionnelle est la pierre d'achoppement du développement économique, soulève pour sa part François Lamarche, de la Confédération des syndicats nationaux, qui participait aux ateliers. Or, la vocation première d'éducation du secteur des adultes devrait revenir à différents ministères de l'Éducation ».

## Le Sud-Ouest entend célébrer à sa manière les 350 ans de Montréal

Louise Leduc

UN TOUR guidé en autobus de 25 km traversant le sud-ouest de Montréal et une exposition sur la vie de ses quartiers s'ajoutent au 1er au 30 juin prochain aux activités des fêtes du 350e de Montréal. L'ex-ministre Lise Payette a accepté de parrainer cette vaste opération de relations publiques dont le but est d'inciter les entreprises à s'installer dans cette région durement touchée par le chômage.

Le sud-ouest de Montréal regroupe les quartiers de Pointe-Saint-Charles, de Saint-Henri, de la Petite-Bourgogne, de Ville-Émard, de Côte-Saint-Paul et de Griffintown. Sous le thème *La Magie du Renouveau*, l'exposition rappelle le dynamisme

industriel de la région au début du siècle, avant que la fermeture progressive du canal de Lachine de 1959 à 1973 ne la plonge dans une crise profonde. C'est pour essayer d'en sortir que le RESO (Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest) vante aujourd'hui le potentiel économique d'une région dont l'étiquette de misère qui lui est accolée lui fait beaucoup de tort.

Le projet peut compter sur un budget de 300 000 \$, amassé en grande partie auprès des entreprises de la région. La Corporation des fêtes du 350e a également remis 25 000 \$ à RESO.

Visiblement émue, Lise Payette a juré n'avoir jamais oublié ses racines, bien ancrées dans Saint-Henri. « C'est ici que j'ai tout appris. Pierre Bourgault me connaît très mal pour dire qu'il ne reste plus rien de Saint-Henri en moi. » Lise Payette a rappelé ses humbles origines — son père était chauffeur d'autobus — et a dénoncé « l'assassinat du sud-ouest de Montréal, traversé par une autoroute qui a dispersé tout le monde. Il faut que la région revive ».

La pensée de M. Roger Lanoue, président du RESO, rejoint celle de Mme Payette. « Au moment où tout

Montréal fête son passé et s'interroge sur son avenir, il est important de souligner le rôle historique joué par les quartiers de Montréal. »

La région du Sud-Ouest compte sur une population active de 31 000 personnes. De ce nombre, près de la moitié est au chômage. Robert Goyette, responsable des relations publiques pour le RESO, fonde beaucoup d'espoir dans le programme des métiers du plastique, offert en septembre à la Polyvalente Saint-Henri. « Il faut former nos jeunes pour se doter d'une main-d'œuvre qualifiée. »

L'exposition consiste surtout en des photos anciennes qui illustrent la vie artistique, sociale et économique du Sud-Ouest. Organisée en collaboration avec la Maison de la culture Marie Uguay, l'exposition retrace les grands moments du quartier.

Le Sud-Ouest a notamment été le foyer de luttes historiques du mouvement ouvrier québécois et le berceau des CLSC et des services d'Aide juridique. Les départs pour le circuit en autobus se feront au métro Angrignon sept jours par semaine, à 9 h 30, 10 h 30, 14 h et 15 h. L'exposition se déroulera au Norddec, à Pointe-Saint-Charles, de 9 h 30 à 19 h 30, tous les jours de la semaine.

# Vous portez ou avez déjà porté des implants mammaires...

### Accepteriez-vous de nous en parler ?

Nous sommes très intéressés à connaître votre opinion, vos impressions et votre expérience personnelle sur cette question.

- Le Groupe Angus Reid effectue actuellement, pour Santé et Bien-être social Canada, un sondage téléphonique indépendant sur les implants mammaires.
- On vous garantit la plus stricte confidentialité.
- On ne prendra que 20 minutes de votre temps.
- Ce sondage contribuera à évaluer l'expérience vécue par les femmes qui portent ou qui ont déjà porté des implants mammaires.
- Les renseignements que vous nous fournirez resteront confidentiels. Une fois compilés, ces données pourront servir à Santé et Bien-être social Canada pour informer les femmes sur tous les aspects relatifs à la sécurité et à l'efficacité des implants mammaires.
- Les participantes pourront demander de l'information supplémentaire sur le sujet.

Toutes les femmes qui portent des implants mammaires profiteront des résultats de ce sondage.

Si vous êtes intéressées à y participer, composez le numéro suivant avant le vendredi 31 juillet 1992.

## 1-800-661-4437

949-3152 (à Winnipeg seulement)

Santé et Bien-être social Canada

Health and Welfare Canada

Canada

## Aide juridique : la CSN veut la tête de Gilles Moreau

PLUTÔT que de continuer à démanteler l'Aide juridique en ne défendant pas le régime contre les assauts du gouvernement et du Conseil du Trésor, le président Gilles Moreau doit laisser sa place à quelqu'un d'autre.

La CSN a réclamé sa démission hier en conférence de presse, tout en priant le gouvernement d'instituer un moratoire sur les compressions budgétaires qui, en deux ans, devraient atteindre près de 10 millions \$. Les avocats de l'Aide juri-

dique tiennent aujourd'hui à Laval une journée de réflexion sur le thème : *L'Aide juridique a-t-elle un avenir ?* et deux juges (Robert Sac, chitelle et Pierre Denaault) sont du nombre de la dizaine d'intervenants appelés à dresser un historique de l'Aide juridique et à évaluer l'impact des compressions que le Conseil du Trésor a demandé d'effectuer. Le plan de « rationalisation » doit être complété en principe le 1er juillet et soumis au ministre Daniel Johnson.

La CSN s'appuie, pour exiger la démission de Me Moreau, sur la lettre qu'écrivaient le 15 mai aux membres du conseil de la Commission des services juridiques (CSJ) dix directeurs généraux de corporations régionales de l'Aide juridique, lesquels se disaient « inquiets et indignés » de voir l'attaque « injuste et absurde » dont est victime l'Aide juridique. La CSN estime qu'il y a « péril en la demeure » et que, à la limite, on peut croire qu'une privatisation de ces services est officieusement en cours « sans que personne ne puisse nous expliquer la rationalité des coupures décrétées ».

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC



2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5 Tel. (514) 937-6171